



PROJET ASSOCIATIF VISION ET ACTIONS 2024-2028



UN PROJET ASSOCIATIF POUR RENFORCER NOTRE RÔLE D'ALLIÉ, DE RESSOURCE ET DE VIGIE !

Le regard que la société porte sur le handicap mental évolue. Des idées et des initiatives synonymes d'émancipation et de meilleure qualité de vie pour les personnes en situation de handicap se diffusent. La loi prévoit depuis plusieurs décennies maintenant, la participation des personnes concernées au sein des structures qui les accompagnent (comme notamment au sein des Conseils de la vie sociale). Les principes d'autodétermination, de participation sociale et de citoyenneté ont émergé dans le champ du handicap. Les établissements médico-sociaux sont fortement encouragés par les pouvoirs publics à se transformer pour proposer des solutions plus adaptées.

Mais malgré ces vents porteurs, les droits des personnes en situation de handicap (liberté d'aller et venir, accès à l'éducation, à un emploi ou à un logement...) sont encore mis à mal et les préjugés vis-à-vis du handicap mental ont la vie dure. Il existe toujours une certaine défiance à l'égard du handicap mental par ignorance ou crainte irraisonnée. Au quotidien, les difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap et leurs proches persistent. L'école inclusive demeure un "beau concept" qui peine à devenir réalité et les ruptures dans l'accompagnement des personnes sont très fréquentes. Les familles se retrouvent ainsi démunies face à des situations complexes. Et à Paris tout particulièrement, l'accès à des aides et des établissements adaptés à tous les handicaps relève encore trop souvent d'un véritable parcours du combattant.

Dans ce contexte, l'association des Papillons blancs de Paris réaffirme ce qui la caractérise depuis maintenant 75 ans. De par son appartenance au mouvement parental, elle demeure plus que jamais une alliée des personnes en situation de handicap, une ressource pour leurs proches et une vigie auprès des pouvoirs publics. Une alliée parce que nous agissons pour toujours plus d'autonomie et d'inclusion des personnes en situation de handicap à Paris. Une ressource parce que nous écoutons, accompagnons et conseillons les familles dans leurs démarches et questionnements quotidiens. Une vigie car forts de notre action de proximité, nous sommes légitimes pour porter à la connaissance des pouvoirs publics, les problématiques rencontrées par les personnes en situation de handicap et leurs proches et défendre activement le respect de leurs droits auprès des instances administratives parisiennes et franciliennes.

Pour poursuivre notre engagement, adapter nos accompagnements aux aspirations toujours en évolution des personnes concernées et de leurs proches et pour renforcer notre impact sur le territoire parisien, nous nous dotons d'un nouveau projet associatif : une vision déclinée en actions concrètes pour atteindre d'ici 2028, quatre ambitions fortes.

Ce projet est le fruit d'une démarche¹ animée par une équipe projet composée d'administrateurs qui a associé familles, personnes en situation de handicap et salariés de l'association. Que toutes nos parties prenantes soient ici remerciées de leur précieuse contribution !

Les membres du Conseil d'administration - Juin 2024

¹Démarche menée de février à mai 2024, qui a reposé sur :

- Des séminaires de travail avec une équipe projet dédiée composée de membres du Conseil d'administration.
- Des entretiens avec l'équipe bénévole de l'accueil familial, les personnes en mécénat de compétences du SMAC, trois membres de l'équipe salariée, des bénévoles intervenant dans les ateliers.
- Un focus group avec des familles pour identifier leurs besoins et perceptions vis-à-vis de l'association.
- Une concertation numérique pour repérer les attentes des personnes en situation de handicap et de leurs proches sur différentes dimensions de la vie quotidienne.
- L'ensemble de cette démarche collaborative a été co-animée par le CREAL Île-de-France et Les Beaux Jours, agence d'innovation sociale.

RETOUR AUX FONDAMENTAUX : LA RAISON D'ÊTRE DES PAPILLONS BLANCS DE PARIS



L'association les Papillons blancs de Paris œuvre pour la défense des intérêts, la recherche de l'épanouissement et le développement de l'autonomie des personnes porteuses de troubles du neuro-développement (TND). Elle agit pour le soutien de leurs familles et contribue à la sensibilisation des acteurs parisiens au handicap mental. Elle entend être également un lieu d'épanouissement pour ses bénévoles et veille à assurer un cadre de travail de qualité pour ses salariés.

Les Papillons blancs de Paris agissent à Paris, pour faire vivre concrètement leurs valeurs que sont :



Le respect et la valorisation de la personne en situation de handicap, de ses singularités et de sa volonté



La solidarité et l'altruisme



La neutralité politique et religieuse

Au quotidien, l'association développe ses actions autour de ces principes :

- **L'inconditionnalité du primo-accueil et la non-discrimination** : accueil des proches et des personnes porteuses de tous types de handicap et de tous types de troubles du neurodéveloppement ;
- **L'esprit d'entraide et la pair-aidance** car qui mieux que des familles peuvent accueillir, accompagner et conseiller d'autres familles de personnes en situation de handicap ?
- **L'engagement militant et bénévole** : membre de l'Unapei et de l'UDAF, l'association trouve ses racines dans le mouvement parental. A ce titre, elle défend une reconnaissance de la triple expertise réunissant personne/famille/professionnel. Près de 200 bénévoles mettent en œuvre avec conviction et détermination, les actions de l'association.
- **Bienveillance et écoute** : les Papillons blancs de Paris accueillent et conseillent familles et personnes concernées sans jugement.
- **Liberté de parole et d'action** : Les Papillons blancs de Paris n'étant pas gestionnaires d'établissement, ils ne dépendent pas de subventions. L'association revendique ainsi une véritable indépendance financière.

Paroles d'adhérents...

"Cette entraide permet de trouver la bonne ressource, au bon moment, et nous évite de nous énerver contre l'administration."

Les Papillons blancs de Paris contribuent à cet idéal de société :

- Une société qui permet **l'effectivité des droits** des personnes en situation de handicap et de leurs proches ;
- Une société qui reconnaît et valorise pleinement **le potentiel, la capacité d'adaptation, la richesse et le courage** des personnes en situation de handicap et où la "différence" n'est pas un obstacle à l'inclusion ;
- Une société qui permet aux personnes en situation de handicap **de s'épanouir, de vivre comme elles le souhaitent et de voir leur qualité de vie améliorée.**

Nous agissons au quotidien pour promouvoir cette vision positive auprès de l'opinion publique.

LES PAPILLONS BLANCS DE PARIS, HIER ET AUJOURD'HUI

LES MOMENTS CLÉS DE NOTRE HISTOIRE



24 DÉC.
1949

Création de l'association Les Papillons blancs de Paris par des parents d'enfants en situation de handicap avec une logique d'implantation locale (sections d'arrondissements)

2005

L'association crée le "Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) Papillons blancs Paris-Nord" qui sera confié ensuite à l'association Les Jours Heureux en 2019

2008

Le service d'accompagnement préexistant prend le nom de Chrysalide, puis devient le Service Mobile d'ACcompagnateurs (SMAC)

2008

Création des pôles de compétences

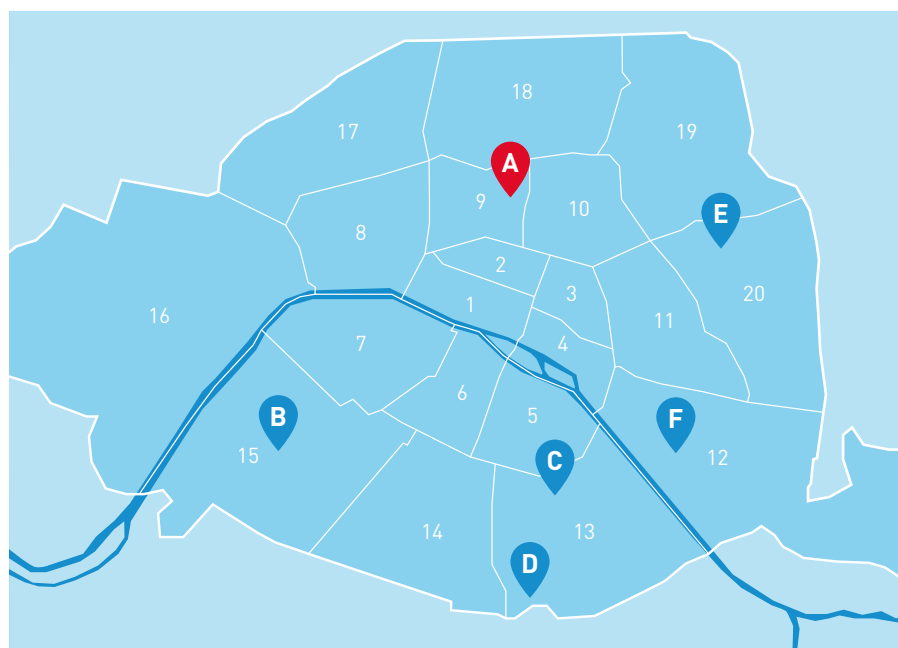
2022

Afin de mutualiser ses forces vives, l'association se réorganise et réunit l'ensemble des sections d'arrondissements en une seule entité opérationnelle.

Paroles d'adhérents...

"L'association est "au-dessus de la mêlée". Elle connaît bien les rouages institutionnels. Elle a un rôle historique."

NOTRE TERRITOIRE D'INTERVENTION



SIÈGE - 85 rue de La Fayette 75009

- Écoute famille sur rdv
- Groupes de parole
- Ateliers de loisirs



89 rue Mademoiselle 75015

- Écoute famille sur rdv
- Café des parents
- Ateliers de loisirs



16 rue du Moulin des Prés 75013

- Ateliers de loisirs



1 rue Gouthière 75013

- Ateliers de loisirs



20 rue du Borrégo 75020

- Ateliers de loisirs



19 rue Antoine-Julien Hénard 75012

- Ateliers de loisirs

NOS ACTIONS AUJOURD'HUI

L'activité des Papillons blancs de Paris se décline aujourd'hui en huit actions phares :

Paroles d'adhérents...

"Les conseils en patrimoine m'ont aidé à débloquer ma situation, et à mieux préparer l'avenir."



L'ACCUEIL FAMILIAL

Des adhérents bénévoles accueillent les personnes en situation de handicap, leurs proches et/ou leurs tuteurs/curateurs pour répondre à leurs questions. Ils les renseignent sur les différentes démarches à effectuer (MDPH, CAF, solutions d'accompagnement, etc.) et peuvent fournir des informations concernant différentes structures et établissements.

Des pôles de compétence viennent en soutien pour apporter leur expertise :

- Pôle Enfance
- Pôle Accessibilité
- Pôle Ressources financières pour la personne en situation de handicap
- Pôle Protection juridique
- Pôle Aide au financement des vacances
- Pôle Insertion professionnelle



LES ATELIERS DE LOISIRS

Une vingtaine d'ateliers permettent aux personnes en situation de handicap de développer leur estime de soi, de pratiquer des activités artistiques (théâtre, photo), de prendre soin d'elles (yoga, activités culinaires) ou encore de développer leurs compétences (informatique, écriture, lecture).



LE SMAC

Le Service Mobile d'ACcompagnateurs (SMAC) des Papillons blancs de Paris met en lien des accompagnateurs bénévoles et des familles adhérentes pour des besoins en déplacements (Paris intra-muros), en relais des aidants familiaux. L'accompagnateur donne un peu de son temps pour emmener une personne en situation de handicap soit à un rendez-vous paramédical (orthophoniste, kiné, etc.) soit pour une sortie (cinéma, musée, bibliothèque, etc.).



LES GROUPES DE PAROLE ET LE CAFÉ DES FAMILLES

Des groupes de parole, qui réunissent 8 à 10 participants en présence d'une psychologue, permettent de partager entre pairs. Le Café des familles, moment convivial, se déroule quant à lui une fois tous les deux mois.

Paroles d'adhérents...

"Les échanges me redonnent de l'énergie, alors qu'il me reste encore beaucoup de combats à mener."



LES RÉUNIONS D'INFORMATION ET ÉVÉNEMENTS

Les Papillons blancs de Paris proposent des réunions d'information sur des thèmes liés aux problématiques rencontrées par les familles (ressources, protection juridique, etc.). L'association organise également des événements sur des thèmes plus larges qui peuvent prendre la forme de conférences ou de tables rondes.



LA MISSION “ACCESSIBILITÉ”

Les Papillons blancs de Paris collaborent avec de nombreux lieux culturels parisiens pour les rendre accessibles aux personnes en situation de handicap mental ou cognitif ; dont par exemple : le Musée du Louvre, le Palais de Tokyo, Le Musée Galliera, la BNF, l'Institut des Cultures d'Islam, le MAHJ, le Musée du Quai Branly... Dans chacun de ces lieux, une équipe des Papillons blancs de Paris avec des personnes concernées a travaillé à la signalétique, à la création de documents en FALC (FACile à Lire et à Comprendre) et à la formation du personnel. Des missions similaires ont été menées avec la RATP, dès les années 2000. Ces travaux sont rendus ensuite visibles par l'affichage du Symbole d'Accueil, d'Accompagnement et d'Accessibilité (S3A).



LES REPRÉSENTATIONS DES PAPILLONS BLANCS DE PARIS

Des bénévoles de l'association siègent dans des instances de suivi et/ou d'élaboration de dispositifs ou de politiques publiques qui concernent les personnes en situation de handicap, pour défendre leurs droits :

- Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)
- Conseil Territorial de Santé (CTS)
- Comités locaux du Handicap des mairies d'arrondissement (CLH)
- Union départementale des associations familiales (UDAF) 75
- Unapei



LA COMMUNICATION

L'association parle à ses adhérents et plus largement à tous ses contacts grâce à divers moyens de communication :

- La Brève, une newsletter hebdomadaire (hors vacances scolaires)
- Des Flash Infos, qui approfondissent un sujet précis
- Le journal Papillons Mag
- Les réseaux sociaux
- Le site Web de l'association : <https://www.lespapillonsblancsdeparis.fr/>

NOTRE GOUVERNANCE

L'association repose sur un Conseil d'administration composé statutairement de 15 à 21 membres. La ou le Président.e élu.e est obligatoirement un parent, frère ou sœur d'une personne en situation de handicap mental ou cognitif.

Il représente les 788 familles adhérentes (données février 2024) et est composé essentiellement de parents, sœurs ou frères de personnes en situation de handicap.

Le Conseil d'administration s'assure de la mise en œuvre du projet associatif, de la bonne gestion des ressources de l'association et de son bon fonctionnement.

NOTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Les cotisations et les dons et legs sont la source principale de financement de l'association, ce qui lui offre une grande autonomie pour la définition et la mise en œuvre de ses actions, et pour ses prises de position et sa capacité d'interpellation des pouvoirs publics.





NOTRE PROJET VISION ET ACTIONS 2024-2028

NOTRE PROJET “VISION ET ACTIONS 2024-2028”

Dans un souci d'efficacité et de lisibilité, nous faisons le choix d'un projet associatif resserré dans le temps et structuré autour des 4 ambitions suivantes :

AMBITION #1 :



COMPRENDRE LES ASPIRATIONS DES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP
ET LEUR PROPOSER DES SERVICES ADAPTÉS

AMBITION #2 :



PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS PERTINENTS
AUX FAMILLES DE PERSONNES EN SITUATION
DE HANDICAP

AMBITION #3 :



ÊTRE UN INTERLOCUTEUR RECONNU
DES POUVOIRS PUBLICS LOCAUX

AMBITION #4 :



ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN D'ACTIONS
POUR RENFORCER NOS PRATIQUES RESPONSABLES
ET CONSOLIDER UNE ORGANISATION COHÉRENTE
AVEC NOS OBJECTIFS

Pour chacune de ces ambitions nous avons déterminé des actions emblématiques, concrètes et réalistes afin que notre projet associatif ne reste pas qu'une liste de grandes intentions. Nous recherchons en effet des résultats concrets et mesurables pour améliorer l'autonomie des personnes en situation de handicap, ainsi que leur quotidien et celui de leurs proches.

AMBITION #1 :



COMPRENDRE LES ASPIRATIONS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET LEUR PROPOSER DES SERVICES ADAPTÉS

Notre constat : Les personnes en situation de handicap sont confrontées tout au long de leur vie à des problématiques multiples et complexes. Ces difficultés les freinent voire les bloquent dans l'accomplissement de leurs aspirations et leur prise d'autonomie. Difficultés à trouver des solutions d'accompagnement réellement adaptées à leurs handicaps (inclusion dans le milieu scolaire ordinaire entravée, emploi, ruptures de parcours...), questions de la vie de tous les jours (habitat, mobilité, intimité, etc.) restant sans réponse... Voilà quelques exemples de situations que peuvent vivre tout au long de leur vie les personnes en situation de handicap. A Paris, ces difficultés sont souvent amplifiées par le manque d'établissements et services médico-sociaux.

Paroles d'adhérents...

"Le sport est indispensable mais, hélas, très peu de propositions existent pour des personnes déficientes intellectuelles avec troubles du comportement."



CE QUE NOUS FAISONS AUJOURD'HUI POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Depuis sa création, notre association a toujours développé des réponses adaptées aux besoins des personnes en situation de handicap résidant à Paris. Le contact quotidien que nous avons avec elles, notre maillage territorial et notre force bénévole nous permettent de proposer des services novateurs et cohérents avec les situations vécues.

- Ainsi, le **Service Mobile d'ACcompagnateurs (SMAC)** met en lien des accompagnateurs bénévoles et des familles adhérentes pour des besoins en déplacements dans Paris intra-muros, en relais des aidants familiaux.
- L'autonomie passe par le développement des compétences et des capacités. Dans cette perspective, l'association propose une vingtaine d'**ateliers de loisirs** aux personnes en situation de handicap et prend en charge une grande partie de leur coût.
- Être pleinement citoyen, c'est pouvoir faire valoir ses droits. Les Papillons blancs de Paris informent et soutiennent les personnes en situation de handicap dans l'**exercice de leurs droits et pour leur protection juridique**, dans un contexte réglementaire en constante évolution.

Paroles d'adhérents...

"Je vais seule au cinéma et je visite des expositions avec ma mère ou avec l'accompagnatrice du SMAC."

Paroles d'adhérents...

"L'association pourrait proposer des formations spécifiques aux personnes en situation de handicap, sur des sujets qui concernent leur quotidien, comme par exemple l'usage des transports en commun, se repérer dans l'espace public, comment bien utiliser son téléphone portable, etc."

LE CAP QUE NOUS NOUS FIXONS POUR 2028 :

Nous entendons proposer des solutions toujours plus adaptées aux situations des personnes en situation de handicap. Pour cela, il nous faut améliorer notre connaissance et notre compréhension de leurs besoins, attentes et aspirations.

Pour réaliser cette ambition, nous mènerons les **trois actions phares** suivantes :

- ➔ **Augmenter la capacité de nos ateliers actuels et en développer de nouveaux** en réponse aux besoins et attentes identifiés au travers d'enquêtes qualitatives.
- ➔ **Consolider et développer le SMAC** en lui attribuant des ressources humaines et des moyens financiers adaptés.
- ➔ **Organiser tous les deux ans une enquête qualitative** auprès de nos adhérents pour repérer et comprendre leurs besoins émergents, leurs attentes et les problématiques fréquemment rencontrées.



AMBITION #2 :



PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS PERTINENTS AUX FAMILLES DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre constat : Le contexte réglementaire et institutionnel lié au champ du handicap se complexifie : multiplication des acteurs institutionnels vers lesquels se tourner, lourdeur des démarches administratives à réaliser, obligations liées à la place et au rôle des personnes concernées en ESMS, etc. Il est parfois difficile pour les familles des personnes en situation de handicap de se repérer et de faire respecter leurs droits dans cet environnement. En parallèle, les modèles familiaux et parentaux ont évolué (monoparentalité, famille recomposée...) et la question du vieillissement et de l'isolement des personnes en situation de handicap - et de leurs proches - réinterroge les modalités de leur accompagnement tout au long de leur vie. Dans ce contexte, les familles que nous rencontrons au quotidien ont besoin de repères et d'un soutien de plus en plus expert. La défense de leurs droits auprès des administrations et des établissements médico-sociaux est un enjeu toujours plus important.

CE QUE NOUS FAISONS AUJOURD'HUI POUR AIDER LES FAMILLES

Notre appartenance au mouvement parental a toujours été une boussole pour notre association. Les actions que nous développons depuis 75 ans visent à accompagner les familles dans leurs démarches pour la défense des droits et de la dignité des personnes en situation de handicap et ce tout au long de leur vie.

→ **L'accueil des familles** proposé essentiellement par des bénévoles à d'autres familles (parents, frères, sœurs) constitue le cœur de notre action associative. Nous renseignons sur les différentes démarches à effectuer (MDPH, CAF, etc.) et informons sur les différents établissements et services médico-sociaux du territoire. Pour cela, nous sommes organisés en pôles de compétence (Ressources, Protection juridique, Vacances, Insertion professionnelle, Enfance Jeunesse, MDPH).

Paroles d'adhérents...

"On n'est pas toujours à la hauteur pour organiser et mettre en place le projet de vie d'une personne en situation de handicap. On a besoin d'en discuter avec d'autres."

→ **Les réunions d'échanges et d'information** répondent à des questions sur des thèmes précis ou offrent l'occasion d'explorer des thématiques plus larges avec différents intervenants (ex : les parcours scolaires, le travail, les personnes en situation de handicap vieillissantes, le rôle des fratries, la gestion des ressources et du patrimoine, la protection juridique, etc.).

→ **Différentes activités comme les groupes de parole, le Café des familles ou les réunions entre fratries** proposent des temps conviviaux où discuter librement entre pairs.

Paroles d'adhérents...

"Mon frère a 62 ans. Le foyer parisien dans lequel il était hébergé a fait pression et a poussé à sa sortie. Nous avons dû le rapatrier dans le 77 sans avoir trouvé de place en FAM. Il vient de rejoindre une maison de retraite. Il a fallu 16 à 18 mois pour transférer son dossier MDPH d'un département à l'autre. Nous sommes restés cinq mois sans... AAH ! Quelle galère !! "



LE CAP QUE NOUS NOUS FIXONS POUR 2028 :

Nous devons consolider et développer ce qui fait notre force et ce pourquoi nous sommes principalement sollicités par les familles. Nous devons renforcer notre capacité à repérer les signaux faibles et les besoins émergents des familles pour leur proposer des accompagnements en phase avec leurs besoins.

Nous entendons ainsi mettre en œuvre ces **trois actions phares** :

- ↳ **Synthétiser et analyser les difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap et leurs familles** en prenant appui sur les actions des bénévoles (accueil familial, réunions d'échanges).
- ↳ **Améliorer notre connaissance des acteurs parisiens** pour repérer les ressources extérieures et ainsi mieux conseiller les familles.
- ↳ **Tester et évaluer de nouveaux formats d'échanges et d'interaction entre les adhérents** : programme de pair-aidance, groupes de parole en distanciel, création d'un tiers-lieu, etc.

AMBITION #3 :



ÊTRE UN INTERLOCUTEUR RECONNU DES POUVOIRS PUBLICS LOCAUX

Notre constat : Le territoire parisien présente des spécificités qui ont un impact sur le fonctionnement, les missions et les postures des acteurs associatifs en général et du champ du handicap en particulier. On peut notamment citer :

- Une atomisation des acteurs associatifs parisiens agissant sur le champ du handicap
- Une difficulté pour les pouvoirs publics parisiens d'identifier des acteurs avec lesquels travailler pour élaborer les politiques publiques et dispositifs locaux ;
- La présence de sièges d'associations nationales qui brouillent le rôle des associations parisiennes en termes de plaidoyer et de dialogue institutionnel ;
- Et concernant notre association, une méconnaissance des Papillons blancs de Paris, de leurs actions et expertises par les acteurs institutionnels locaux et un public plus large de Parisiens.

Paroles d'adhérents...

"J'ai appris à ne plus m'énerver contre les administrations. C'est très violent de réexpliquer sa situation à chaque fois. Lorsque je constate que l'interlocuteur n'est pas en mesure de me répondre, je raccroche et je rappelle en croisant les doigts pour tomber sur une personne qui saura m'aider."



CE QUE NOUS FAISONS AUJOURD'HUI EN TERMES DE PLAIDOYER ET DE DIALOGUE AVEC LES POUVOIRS PUBLICS :

→ Notre association **siège dans les instances locales "clés"** : Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA), Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), Union départementale des associations familiales (UDAF) 75, etc. Nous jouons ainsi un **rôle de vigie** pour faire respecter les droits et les intérêts des personnes en situation de handicap et de leurs familles auprès de ces administrations parisiennes. Ces fonctions de représentations nous permettent de **suivre attentivement l'évolution des politiques publiques** et plus largement du contexte institutionnel parisien, ce qui nous permet ensuite de fournir des informations actualisées, précises et argumentées aux familles que nous accompagnons.

→ Nous agissons donc auprès des instances administratives et institutionnelles parisiennes et franciliennes en faveur de la défense des droits et de la dignité des personnes en situation de handicap.
Par ailleurs, nous appuyons, avec l'aide de personnes en situation de handicap mental, des organismes comme la RATP et les lieux culturels tels que les musées pour **favoriser leur accessibilité**.

Paroles d'adhérents...

"Il faut accentuer la présence des personnes en situation de handicap et de leurs proches dans les instances locales mais aussi dans les CVS. Pour défendre leurs droits !"



LE CAP QUE NOUS NOUS FIXONS POUR 2028 :

Nous devons **renforcer et formaliser notre dialogue avec les pouvoirs publics locaux** pour mieux faire entendre auprès d'eux la voix des personnes en situation de handicap et de leurs familles en menant les actions phares suivantes :

- **Être actifs au sein des différents observatoires locaux** en leur faisant remonter les besoins, expériences vécues et difficultés rencontrées par les familles que nous accompagnons.
- **Structurer davantage notre participation aux instances institutionnelles** : clarifier nos rôles dans ces instances, élaborer au sein de la gouvernance nos prises de position, systématiser les retours d'informations à l'issue des réunions pour nourrir nos réflexions.
- **Développer les adhésions** en recrutant de nouveaux profils d'adhérents et renforcer ainsi notre crédibilité auprès des interlocuteurs publics.
- **Mieux repérer les cas de non-respect des droits des personnes en situation de handicap et agir en conséquence pour les faire respecter** (interpellation des ESMS, alertes auprès des pouvoirs publics, etc.) ;
- **Poursuivre et développer nos actions pour rendre accessibles les lieux culturels parisiens** et sensibiliser les agents publics au handicap mental ou cognitif.

AMBITION #4 :



ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN D' ACTIONS POUR RENFORCER NOS PRATIQUES RESPONSABLES ET CONSOLIDER UNE ORGANISATION COHÉRENTE AVEC NOS OBJECTIFS

Notre constat : Pour mettre en œuvre les 3 ambitions qui précèdent, nous devons interroger nos pratiques sociales, environnementales et économiques. Les citoyens, qui sont autant de bénévoles potentiels, attendent de nous une cohérence entre discours, valeurs et actes. Les salariés de l'association aspirent à une organisation qui garantisse qualité de vie au travail et équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Les pouvoirs publics et les adhérents sont attachés à la mesure de l'impact des actions que nous conduisons.

NOUS AVONS AINSI DES MARGES DE PROGRESSION POUR :

- Clarifier les rôles, missions et postures entre nos bénévoles et nos salariés pour légitimer, outiller et responsabiliser chacun d'entre eux dans ses actions et ainsi développer notre attractivité (tant auprès de futurs salariés que pour les bénévoles)
- Structurer davantage notre fonction employeur pour parvenir à une organisation en capacité de mettre en œuvre le présent projet associatif
- Consolider la dynamique coopérative et la dimension stratégique de notre gouvernance pour que nos instances soient des espaces d'élaboration collective et de propositions innovantes
- Optimiser notre modèle économique pour qu'il soit toujours mieux au service de notre mission d'intérêt général.

LE CAP QUE NOUS NOUS FIXONS POUR 2028 :

Pour que les Papillons blancs de Paris soient d'ici 2028 une organisation qui tend vers un alignement entre ses valeurs, son discours et ses actions, il nous semble indispensable de mener les actions phares suivantes :

- **Former les bénévoles et les salariés** pour qu'ils soient toujours au fait des évolutions réglementaires et institutionnelles et des connaissances concernant le handicap. Ces formations doivent également favoriser l'interconnaissance, les coopérations et la synergie entre les bénévoles et les salariés de notre association.
- **Définir précisément les modalités d'intervention de notre fonds de dotation** pour soutenir le développement de notre association et les initiatives locales en faveur des personnes en situation de handicap et de leurs proches.
- **Mener une réflexion de fond sur la gestion de notre patrimoine immobilier** et définir une feuille de route pour la période du présent projet associatif.



Démarche collaborative co-animée
par le CREAÎ Île-de-France
et Les Beaux Jours, agence d'innovation sociale

